



Communiqué de presse

Gembloux, le 05 février 2024

Plantations 2024 : des enjeux majeurs pour toute la filière, liés à la faible disponibilité en plants !

L'approvisionnement en plants pour la culture 2024 s'annonce compliquée. Par rapport à 2022, les surfaces de multiplication se sont réduites de 7 % pour l'ensemble des 5 principaux pays producteurs de plants dans l'Union Européenne (Pays-Bas, France, Allemagne, Danemark et Belgique). Les surfaces cumulées ont perdu 10.000 ha en 3 ans pour s'établir autour de 84.200 ha inscrits au contrôle l'an dernier. Tous les types de variétés sont concernés.

La production de plants 2023 s'est caractérisée globalement par un rendement moyen, un calibre plutôt gros (peu de tubercules par plante), et une pression virulifère forte en début de culture qui a mené à des taux de déclassements élevés lors de la certification. Plusieurs centaines d'ha n'ont également pas pu être récoltés suite aux pluies continues, principalement aux Pays-Bas.

Ces éléments mènent à une faible disponibilité en plants pour la culture 2024, alors que les besoins sont en hausse, surtout en variétés fritables et chipables : l'industrie européenne reste en effet en expansion et cherche à faire produire toujours plus d'hectares. Il en résulte des prix (très) élevés pour les plants, quel que soit le secteur concerné (frites, chips, marchés du frais), et le contexte commercial (en lien ou non avec un contrat de rachat des pommes de terre).

La tentation sera donc grande pour les producteurs de pomme de terre de consommation (industrielle ou fraîche) de compléter leur approvisionnement traditionnel par d'autres sources. Dans l'intérêt de l'ensemble de la filière, il est utile d'appeler au respect de toutes les règles et normes en vigueur :

- Le plant fermier est strictement réglementé dans les différents pays et est strictement réservé à l'auto-alimentation. En Belgique, la production doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de l'AFSCA. Et dans le cas de plants circulant (c-à-d produit, stocké ou utilisé en dehors de la zone couverte par la commune de l'exploitation et les communes voisines), un passeport phytosanitaire doit être demandé à l'AFSCA sur base d'analyses phytosanitaires ;
- La récupération de sous-calibre de consommation est interdite ;
- Il est probable que les utilisateurs demandent une livraison précoce des plants, par crainte d'une pénurie, ou afin de les couper. Dès que les plants sont livrés, la responsabilité de leur conservation en bon professionnel est transférée au destinataire. Voir les recommandations techniques de Belpotato.be [ici](#) ;
- La coupe du plant sera pratiquée à grande échelle cette année. Si elle n'est pas réalisée correctement, elle est susceptible de disséminer rapidement

**Zetel &
Secretariaat VL**
Karreweg 6
9770 Kruishoutem
T 09 381 86 90

info@belpotato.be
www.belpotato.be

Secrétariat W
Rue du Bordia 4
5030 Gembloux
T 081 61 06 56



et massivement les maladies fongiques, virales ou bactériennes et, en particulier, les maladies de quarantaine. Le recalibrage et la coupe des plants de pommes de terre se font toujours aux risques et périls de l'utilisateur. Conformément à la réglementation en vigueur sur la mise en marché des plants de pomme de terre, les pommes de terre de semence coupées perdent automatiquement leur statut de plants certifiés ainsi que toutes les garanties inhérentes. Les responsabilités des producteurs de plants disparaissent alors de facto.

Lorsque la décision de couper est prise :

- l'agriculteur ne pourra planter que des plants coupés par lui-même ou par un entrepreneur qu'il a mandaté pour le faire, et sous la responsabilité du donneur d'ordre ; les prescriptions relatives à la coupe des plants sont reprises [ici](#) ;
- la coupe doit se faire en respectant les bonnes pratiques (voir sur www.vegaplan.be). Si elle est réalisée par un prestataire de service, celui-ci doit être enregistré auprès de l'AFSCA. Il doit aussi être certifié comme entrepreneur auprès de Vegaplan.

Dans le contexte actuel, Belpotato.be insiste sur les points suivants, à l'attention des utilisateurs de plants :

- évaluez dès la réception la qualité des plants livrés. Utilisez le [Manuel pratique](#) développé par Belpotato.be, basé sur des check listes et des échelles photographiques très faciles d'utilisation ; l'objectif est de déceler les problèmes éventuels le plus tôt possible, et de réduire ainsi les conséquences pour toutes les parties concernées ;
- conservez et gérez le plant en respectant les [Recommandations techniques](#) éditées par Belpotato.be ;
- afin d'éviter les contaminations croisées, ne stockez pas le plant dans un espace utilisé pour le stockage de céréales ou de pommes de terre de conservation ;
- maintenez une traçabilité complète dans votre exploitation si des plants de différentes sources sont utilisés..

Les défis liés à l'approvisionnement difficile en plants pour la culture 2024 sont énormes pour tous les maillons de la filière. Au-delà des surcoûts qu'elle entraîne, c'est aussi le rendement et la qualité des productions de pomme de terre de consommation qui sont en jeu. En outre, toute la filière a intérêt à stabiliser les superficies de plants, qui sont en baisse dans l'UE.

Contact : info@belpotato.be

**Zetel &
Secretariaat VL**
Karreweg 6
9770 Kruishoutem
T 09 381 86 90

info@belpotato.be
www.belpotato.be

Secrétariat W
Rue du Bordia 4
5030 Gembloux
T 081 61 06 56